



POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION DES NOUVEAUX ARRIVANTS DE SEPT-RIVIÈRES

ADOPTÉE LE
21 JUIN 2022

Table des matières

Mot du préfet	1
Mot du préfet suppléant	2
1. Mise en contexte	3
2. Présentation de la MRC	4
3. Nos principes directeurs.....	5
4. Nos valeurs	6
5. Objectifs.....	7
6. Stratégie d'intervention	7
6.1. Mise en place du projet.....	7
6.2. Recrutement des nouveaux résidents.....	7
6.3. Faciliter l'arrivée et l'installation de nouveaux arrivants.....	7
6.4. Rétention et fidélisation des habitants de la MRC	8
7. Moyens privilégiés en matière d'accueil et d'intégration.....	8
8. Définitions.....	9
9. Conclusion et remerciements	10
10. Informations.....	11
11. Sources	11
Annexe I – Tendances démographiques de la Côte-Nord	12
Annexe II – Recensement de 2016.....	13

Mot du préfet

La MRC de Sept-Rivières, comme plusieurs régions au Québec, fait face à des défis majeurs liés à la baisse démographique, le vieillissement de sa population, l'exode des jeunes vers les grands centres urbains et le besoin de main-d'œuvre.

Dans ce contexte la venue de nouveaux arrivants sur notre territoire doit nécessairement être soutenue par une démarche de promotion, d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes et des citoyens issus d'autres régions du Québec ou du Canada.

Terre d'accueil ouverte sur le monde, prenant assise sur son développement démographique et industriel accéléré au milieu du siècle dernier par la venue sur son territoire de nombreux travailleurs étrangers, notre collectivité est consciente de l'apport essentiel et bénéfique de la diversité culturelle sur son développement tant économique que social.

La Politique d'accueil et d'inclusion de la MRC de Sept-Rivières établit dans cet objectif un plan d'action stratégique voué à rendre notre milieu de vie accueillant, inclusif et attractif où il fait bon vivre et s'y établir à long terme.

Bien accueillir les nouveaux arrivants est l'affaire de tous et le succès de la présente politique nécessite l'engagement, non seulement des municipalités, mais aussi des entreprises, des organismes et de la population de notre beau et grand territoire.

J'ai confiance qu'ensemble nous saurons créer les conditions gagnantes à la réalisation de ce projet de société basé sur la force de sa diversité et la richesse de l'apport de ses différentes cultures.

Alain Thibault
Préfet de la MRC de Sept-Rivières



Mot du préfet suppléant

Les villes d'aujourd'hui jouent un rôle de plus en plus important dans l'apport de l'immigration dans leur milieu. Alors que le monde prend davantage conscience et s'active devant les divers enjeux et nombreux défis découlant de l'immigration, il est de la responsabilité des élus d'adopter des politiques qui seront bien adaptées aux réalités de leur région et qui leur permettront de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans leur communauté.

Consciente des enjeux économiques, démographiques, culturels et sociaux des prochaines années, la Ville de Sept-Îles est fière de travailler en collaboration avec la Ville de Port-Cartier et la MRC de Sept-Rivières dans l'élaboration d'outils visant à favoriser un accueil personnalisé et souple permettant de répondre aux différents besoins des nouveaux arrivants.



Le plan d'action proposé par la MRC de Sept-Rivières présente des stratégies qui permettront certainement à nos communautés de mieux se positionner face au défi démographique que nous vivons et ainsi permettre un accueil à la hauteur des attentes des nouveaux arrivants, quelles que soient leurs origines. N'oublions pas que le développement de la ville de Sept-Îles dans les années '50 a été possible justement par l'arrivée de nombreux immigrants qui sont débarqués dans la région après la 2e guerre mondiale afin de permettre la construction d'infrastructures majeures pour les compagnies minières. Également, la présence de la communauté innue d'Uashat et Malietenam qui, au fil des années, a contribué au développement de notre région.

Comme le disait si bien l'ex-maire de Gatineau, M. Maxime Pedneaud-Jobin :

« Les immigrants ne s'installent pas au Canada ou au Québec; ils s'installent d'abord et avant tout dans un quartier ».

Alors nous souhaitons pouvoir offrir aux nouveaux arrivants un milieu de vie attractif où ils pourront s'épanouir et réaliser leur plein potentiel et ainsi participer au développement de notre collectivité.

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue chez nous et merci d'avoir choisi la MRC de Sept-Rivières pour, nous l'espérons, réaliser votre plein potentiel et ainsi participer au développement de notre ville, de votre ville.

Steve Beaupré
Préfet suppléant et maire de la Ville de Sept-Îles

1. Mise en contexte

Les territoires du Québec sont touchés par la rareté de main-d'œuvre. La MRC de Sept-Rivières reconnaît les actions et les efforts réalisés par le passé par diverses organisations du milieu, favorisant ainsi l'établissement de nouveaux arrivants sur notre territoire.

Afin de mettre en commun les efforts visant à la réalisation d'actions concrètes, les deux villes de notre territoire ont confié à la MRC de Sept-Rivières le mandat de travailler sur l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre.

Des programmes d'attraction proposent des moyens concrets en vue d'atténuer cette problématique et une partie de la solution se trouve dans la venue de main-d'œuvre étrangère. La culture de nos entreprises sera altérée par leur présence et celles-ci devront ajuster leurs pratiques dans le domaine de la gestion des ressources humaines par souci de tenir compte des différences culturelles.

Jusqu'à maintenant, nous pouvons constater que peu d'immigrants du Québec s'installent dans la région de la Côte-Nord. Sur 375 518 immigrants admis au Québec de 2008 à 2017 et encore présents en 2019, seuls 438, soit 0,1 %, ont élu domicile en Côte-Nord. Avec la diminution et le vieillissement de la population, ainsi que l'augmentation des besoins en main-d'œuvre qui en découle, il est essentiel de poursuivre et de renforcer les actions qui favorisent l'arrivée et l'installation de nouveaux immigrants sur le territoire. En 2020-2021, le solde migratoire de la MRC de Sept-Rivières est -0,45 %.

Selon le site Web du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, plusieurs communautés culturelles sont présentes sur le territoire nord-côtier. Elles proviennent principalement de France, du Maroc, de Chine, de Roumanie et d'Algérie. Les personnes immigrantes qui s'établissent dans la région de la Côte-Nord font majoritairement partie de la catégorie de l'immigration économique ou du regroupement familial.

Cette politique a pour but de soutenir le travail des organisations de notre territoire afin qu'ils poursuivent leurs missions respectives. Elle devient un cadre de référence en matière d'accueil et d'inclusion, et facilite sa mise en œuvre dans le respect des enjeux et des mécanismes de management propres à chacun. Les objectifs sont le recrutement des nouveaux résidents, faciliter l'arrivée et l'installation de nouveaux arrivants et celui de la rétention et fidélisation des habitants de la MRC.

2. Présentation de la MRC

Longeant le côté nord du fleuve Saint-Laurent et officiellement créée le 18 mars 1981, la MRC de Sept-Rivières, d'une superficie de 38 754 km², incluant une partie du fleuve Saint-Laurent de 6 600 km², se situe au cœur de la Côte-Nord à environ 600 km à l'est de Québec par voie routière. Son paysage se caractérise par une mince bande côtière urbanisée et un vaste arrière-pays voué à l'exploitation des ressources forestières, hydroélectriques, fauniques et minières. De par sa situation géographique, elle occupe une place économique stratégique le long de la voie maritime du Saint-Laurent, entre autres, par la présence de lourdes infrastructures de transport. Celles-ci comprennent deux lignes ferroviaires par où transite le minerai de fer extrait plus au nord près de Fermont et au Labrador. Ce minerai est transporté aux terminaux portuaires en eaux profondes des installations de Port-Cartier et du port de Sept-Îles, d'où il est acheminé par bateau à différents points du globe. À cela s'ajoute l'aéroport de Sept-Îles pouvant accueillir de gros porteurs et venant appuyer une économie régionale axée vers les activités minières, l'aluminerie, la pêche, le tourisme, les opérations portuaires et les services.

Selon le recensement de 2016, la population de notre MRC s'élève à 35 440 habitants répartis, dans sa presque totalité, entre Port-Cartier et Sept-Îles, les deux seules municipalités constituées de son territoire. Elle comprend aussi deux territoires non organisés, les TNO Lac-Walker et Rivière-Nipissis, qui occupent, à eux deux, plus de 90 % de la partie terrestre du territoire de la MRC. S'intégrant à la trame territoriale de la MRC, les deux réserves autochtones de Uashat et Maliotenam abritent une population innue de plus 3 000 résidents. Sur une superficie d'à peine 7 km², les deux territoires sont enclavés dans celui de Sept-Îles : Uashat étant près du centre-ville et Maliotenam, plus à l'est, dans le district municipal de « Moisie – Les Plages ».

3. Nos principes directeurs

Dans son approche, la politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux arrivants s'appuie sur des principes d'ouverture, de respect, d'inclusion, sans préjugé ni discrimination. En plus, elle permet de sensibiliser et d'encourager la discussion et l'action afin de faire valoir l'atout avantageux qu'est la diversité dans la MRC de Sept-Rivières. Il est nécessaire d'intervenir de concert envers les nouveaux arrivants en respectant le rythme de chacun face aux changements qu'apportent un nouveau mode de vie et un nouvel environnement physique et social. Avec la nécessité d'un temps d'adaptation, il est important d'être présent pour simplifier leur installation et aider à la fidélisation. Une inclusion réussie des nouveaux arrivants passe par leur intégration, mais aussi par la participation de la collectivité, d'où l'importance de faire connaître les lignes directrices de cette politique, de les partager et de les respecter pour accroître le sentiment d'appartenance à notre communauté.

Ces leviers nous permettront d'agir en unissant nos forces afin de créer une collectivité diversifiée accueillante et chaleureuse.

La **collaboration et la communication** entre la MRC, les organismes, les entreprises, les partenaires du milieu et les municipalités demeurent essentielles en matière d'accueil et d'inclusion des nouveaux arrivants. Cette politique se doit de souligner avec **gratitude** l'apport des nouveaux arrivants sur le territoire dans l'enjeu de la rareté de la main-d'œuvre. Ils nous partagent leur savoir-faire, leurs nouvelles idées et leurs connaissances. Il est important que les nouveaux arrivants prennent conscience de leur contribution à la communauté.

La **qualité** de l'accueil et de l'inclusion des nouveaux arrivants dans leur nouveau milieu de vie joue un rôle primordial pour qu'ils se sentent bien et désirent rester dans la région. La MRC de Sept-Rivières reconnaît que l'hospitalité repose sur la capacité des citoyens à faire preuve de civilité, d'ouverture d'esprit et de bienveillance envers les individus qui ont choisi le territoire.

Les **services de proximité** qui sont offerts représentent un soutien majeur dans l'établissement d'une personne et il est essentiel pour les nouveaux arrivants d'en être informés dès leur arrivée ou le plus tôt possible. Les changements qu'ils vivent demandent de l'adaptation à un nouveau mode de vie, une nouvelle culture et parfois, à l'apprentissage d'une nouvelle langue. Avec l'aide des ressources, ils peuvent éviter des coûts et des pertes de temps dans leur processus. La **responsabilité** est partagée entre les municipalités de la MRC, les organisations et les citoyens afin de former une communauté unie. Ensemble nous sommes les acteurs d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents.

4. Nos valeurs

Les valeurs suivantes sont l'assise de notre politique d'accueil et d'inclusion et orienteront les actions mises en œuvre dans les municipalités :

Respect

Il est important pour nous d'entretenir des liens respectueux, d'ouverture, d'inclusion, sans préjugé ni discrimination, en plus de sensibiliser les acteurs afin d'engager des discussions communes pour bâtir un environnement sain et positif.

Gratitude

C'est un privilège pour nous de pouvoir compter sur la présence de nouveaux résidents dans la MRC et nous devons être reconnaissants de ce qu'ils nous apportent. En choisissant Sept-Rivières pour s'établir, le nouvel arrivant contribue à sa communauté d'accueil par son bagage, ses valeurs et sa culture d'origine. En période de rareté de main-d'œuvre, on peut facilement constater que plusieurs commerces et entreprises seraient fermés sans leur appui.

L'accueil

Nous sommes des gens de cœur et attachés à notre beau coin de pays. Notre porte est grande ouverte et nous avons le souci d'être chaleureux et bienveillants. Recevoir convenablement les nouveaux arrivants permet d'initier des relations et tisser des liens durables. L'hospitalité est la rencontre et l'acceptation de l'autre dans sa différence. Nous accordons une importance particulière à ce que chaque milieu, chaque citoyen et chaque municipalité accueille les nouvelles personnes sur le territoire avec ouverture d'esprit.

L'entraide

La MRC de Sept-Rivières considère que la coopération et la communication entre intervenants du milieu sont primordiales. Travailler en équipe permettra d'avoir l'avantage d'un avenir ensemble dans une communauté où les citoyens font preuve d'hospitalité, de collaboration et de réceptivité.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. » - Françoise Dolto.

5. Objectifs

La politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux arrivants sera un cadre de référence pour les municipalités, les organisations et les citoyens prenant en compte la diversité culturelle présente sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières. Cette politique concerne toutes les personnes désirant s'établir chez nous ainsi que la communauté d'accueil. Elle dispose d'un ensemble d'objectifs visant à créer un milieu inclusif, sans discrimination et favorise grandement l'engagement de tous les acteurs tout en développant le sentiment d'appartenance à la collectivité. Il est de la responsabilité de tous d'assurer un accueil digne de notre région envers les nouveaux arrivants.

6. Stratégie d'intervention

6.1. Mise en place du projet

1. Créer un comité d'actions pour le territoire de Sept-Rivières.
2. Encourager le travail en collaboration et le partage d'informations entre les organismes, les municipalités et les citoyens.
3. Être constamment dans l'action et rester mobilisés autour de la démarche.

6.2. Recrutement des nouveaux résidents

1. Assurer la pérennité des objectifs du plan d'action de Sept-Rivières.
2. Collaborer avec les acteurs clés du milieu et mettre en place des actions concrètes afin de se démarquer et être une région de choix pour les nouveaux arrivants.
3. Miser sur les services d'attraction suivants pour attirer de nouveaux immigrants :
 - 3.1. Maintien des services d'attraction à Montréal.
 - 3.2. Maintien des activités de séjours exploratoires.
 - 3.3. Développement de nouvelles activités d'attraction ciblées en fonction des nouvelles tendances, des besoins des entreprises et des stratégies de main-d'œuvre des MRC.
4. Produire un guide des bonnes pratiques de recrutement, d'accueil et de rétention pour les entreprises.

6.3. Faciliter l'arrivée et l'installation de nouveaux arrivants

1. Préparation du milieu
 - 1.1. Utiliser les services que nous offre le milieu.
 - 1.2. Sensibiliser le plus grand nombre de citoyens à l'arrivée de personnes migrantes et immigrantes sur notre territoire.
 - 1.3. Outiller les municipalités, les entreprises et les employeurs pour un accueil et une intégration optimale.

2. Accueil

- 2.1. Mettre en place une stratégie d'accueil, y adhérer et la supporter.
- 2.2. Impliquer tous les acteurs, qui auront une responsabilité collective, en faisant preuve d'hospitalité, d'ouverture d'esprit et d'écoute envers toutes les personnes qui choisiront de venir s'installer dans notre région.
- 2.3. Maintien du programme de jumelage.
- 2.4. Maintien du service de diffusion de l'information et la distribution du guide d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- 2.5. Créer un événement annuel pour souligner l'arrivée des nouveaux résidents.

3. Inclusion

- 3.1. Favoriser les rapprochements interculturels en organisant des activités rassembleuses.
- 3.2. Développer une meilleure connaissance de la diversité et de l'immigration.
- 3.3. Soutenir l'intégration du nouveau résident dans le milieu en termes de culture sociale et économique (francisation, scolarisation, habitation, employabilité, milieu de garde, santé, loisirs, culture, transport, mobilisation...) et trouver des alliés sur le terrain, au travail et dans le quotidien de la personne.
- 3.4. Sensibiliser et accompagner les employeurs pour l'inclusion de nouveaux arrivants dans leur environnement de travail.

6.4. Rétention et fidélisation des habitants de la MRC

1. Diriger les nouveaux arrivants vers les services offerts gratuitement dans le milieu.
2. S'assurer du bien-être et de l'épanouissement du résident et des membres de sa famille, s'il y a lieu.
3. Encourager les municipalités et les entreprises à accorder une attention particulière à l'accueil des nouveaux résidents, et ce, sur le long terme.
4. Créer un sondage de satisfaction en suivi ou au départ de la région.

7. Moyens privilégiés en matière d'accueil et d'intégration

La présente politique s'appuie sur l'implication des municipalités pour mettre en avant-plan les forces du milieu et pour s'assurer de la pérennité des objectifs du plan d'action de Sept-Rivières qui consistent à :

- ▶ Recruter des nouveaux résidents;
- ▶ Faciliter l'arrivée et l'installation de nouveaux arrivants;
- ▶ Travailler à la rétention et fidélisation des habitants de la MRC en fonction des réalités respectives de Port-Cartier et Sept-Îles.

8. Définitions

Dans la présente politique, on entend par :

Accueil

L'accueil se définit par la manière et la capacité de recevoir de nouveaux arrivants sur notre territoire.

Attraction

L'attraction se définit par les stratégies déployées pour attirer de nouvelles personnes à venir s'établir sur notre territoire.

Diversité culturelle

Ensemble des valeurs et des caractéristiques identitaires liées à la culture, dont l'origine ethnique, la langue, la religion et les appartenances multiples, incluant l'identité locale.

Francisation

Au Québec, processus par lequel une personne non francophone apprend et adopte le français comme langue d'usage normal et habituel dans différents domaines de la vie sociale.

Immigrant

Le terme immigrant désigne toute personne en provenance d'une autre région.

Inclusion

L'inclusion se rapporte à la création d'un environnement où tous les gens sont respectés de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités. À l'échelle de l'organisation, l'inclusion exige qu'on recense et supprime les obstacles (physiques ou procéduraux, visibles ou invisibles, intentionnels ou non intentionnels) qui nuisent à la participation et à la contribution des personnes. Elle exige également une affirmation des valeurs et des principes d'équité, de justice et de respect en se montrant ouverte à différentes opinions et perspectives, en acquérant une compréhension des autres cultures, expérience et communauté et en faisant un effort conscient pour être accueillante, serviable et respectueuse de tous.

MRC, territoire, région, milieu

Ces termes sont utilisés pour désigner la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières.

Nouvel arrivant

Toute personne nouvellement arrivée dans la région depuis moins d'un an.

Rétention

La rétention est l'objectif ultime visé par cette politique. Elle se traduit par la capacité du territoire à retenir ses nouveaux résidents.

9. Conclusion et remerciements

Cette politique territoriale est donc sous la responsabilité de la MRC de Sept-Rivières qui a le mandat de sa mise en œuvre et d'en mesurer les résultats. Cette responsabilité ne peut être assumée individuellement, sans la participation de toute la population de la région, car l'accueil et l'inclusion sont l'affaire de tous. Il est important de comprendre que le comportement d'un seul individu par rapport à un nouvel arrivant peut avoir un effet positif ou négatif sur sa volonté de demeurer dans la région. Les conditions de succès de cette politique sont l'ouverture sur le monde, le respect de la différence de chacun de nous, et ce, sans préjugé ni discrimination.

Un comité de travail sera introduit de manière à conserver un lien dynamique avec le milieu et d'en cerner les besoins. Ce comité aura le mandat de fournir les efforts nécessaires à l'application de la politique ainsi qu'à la réalisation des suivis relativement à l'évaluation des résultats. Il aura la mission de travailler sur la baisse démographique de notre territoire en développant et mettant en œuvre des démarches concrètes, des initiatives novatrices en matière d'attraction et de rétention de main-d'œuvre et des projets d'intégration pour fidéliser les nouveaux arrivants afin qu'ils adoptent la MRC de Sept-Rivières.

Merci à ceux qui ont participé à l'élaboration de cette politique!

Merci à ceux qui offrent les services aux nouveaux arrivants!

Merci à ceux qui contribuent à leur venue!

10. Informations

- ▶ Cindy Delarosbil, conseillère en recrutement et à l'attraction de la main-d'œuvre
- ▶ cindy.delarosbil@mrc.septrivieres.qc.ca, 418-962-1900, poste 3230

11. Sources

1. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-du-quebec-edition-2021.pdf>
2. <https://www.septrivieres.qc.ca/fr/>
3. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2021.pdf>
4. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2497&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=ssept-rivieres&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Mobility&TABID=1&type=0>
5. https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Cotes-Nord/09_admin-PAR-2021-2022.pdf
6. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/solde-migratoire-et-taux-net-de-migration-interne-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri_tertr=09

Annexe I – Tendence démographique de la Côte-Nord

Code	Région administrative ¹ et MRC ²	Unité	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Solde migratoire										
	Côte-Nord (09)	n	-915	-1 339	-1 479	-1 092	-905	-619	-214	-250
95	La Haute-Côte-Nord	n	-105	-65	-88	-131	-120	-30	19	21
96	Manicouagan	n	-296	-443	-518	-278	-369	-213	-74	-12
971	Sept-Rivières	n	-325	-536	-562	-466	-279	-303	-87	-151
972	Caniapiscau	n	-118	-194	-158	-97	-37	8	-52	-129
981	Minganie	n	-7	-66	-116	-97	-44	-53	-15	5
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	n	-64	-35	-37	-23	-56	-28	-5	16
Taux net										
	Côte-Nord (09)	%	-0,96	-1,42	-1,59	-1,19	-0,99	-0,69	-0,24	-0,28
95	La Haute-Côte-Nord	%	-0,92	-0,58	-0,79	-1,19	-1,11	-0,28	0,18	0,20
96	Manicouagan	%	-0,93	-1,41	-1,67	-0,91	-1,22	-0,71	-0,25	-0,04
971	Sept-Rivières	%	-0,91	-1,51	-1,61	-1,35	-0,81	-0,89	-0,26	-0,45
972	Caniapiscau	%	-2,82	-4,71	-3,97	-2,49	-0,97	0,21	-1,34	-3,31
981	Minganie	%	-0,10	-0,96	-1,71	-1,45	-0,66	-0,80	-0,23	0,08
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	%	-1,20	-0,66	-0,71	-0,44	-1,09	-0,55	-0,10	0,32

- Notes :
1. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie. Les données des années 2001-2002 à 2019-2020 de l'Estrie et de la Montérégie ont été révisées pour tenir compte de ce changement et assurer la comparabilité dans le temps. Le changement n'a pas d'effet sur les données des autres régions ni sur les données des MRC.
 2. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), exploitation du *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Mise à jour : 13 janvier 2022

Annexe II – Recensement de 2016

Recensement de 2016	Sept-Rivières-Caniapiscau, CDR, Québec			Sept-Îles Québec		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Personnes n'ayant pas déménagé	34 230	17 600	16 630	24 805	12 590	12 215
Personnes ayant déménagé	3 905	1 840	2 065	2 940	1 420	1 525
Non-migrants	2 905	1 370	1 535	2 305	1 105	1 200
Migrants	1 000	475	525	635	315	320
Migrants internes	980	460	515	615	305	315
Migrants intraprovinciaux	945	450	500	600	295	310
Migrants interprovinciaux	35	15	20	15	10	0
Migrants externes	20	10	10	20	10	10
Personnes n'ayant pas déménagé	25 080	13 095	11 980	18 380	9 505	8 880
Personnes ayant déménagé	11 255	5 445	5 810	8 080	3 905	4 175
Non-migrants	7 680	3 755	3 925	5 855	2 885	2 965
Migrants	3 575	1 690	1 885	2 225	1 020	1 210
Migrants internes	3 460	1 635	1 825	2 125	975	1 155
Migrants intraprovinciaux	3 345	1 575	1 775	2 065	940	1 125
Migrants interprovinciaux	120	65	50	65	30	30
Migrants externes	115	50	60	100	40	6